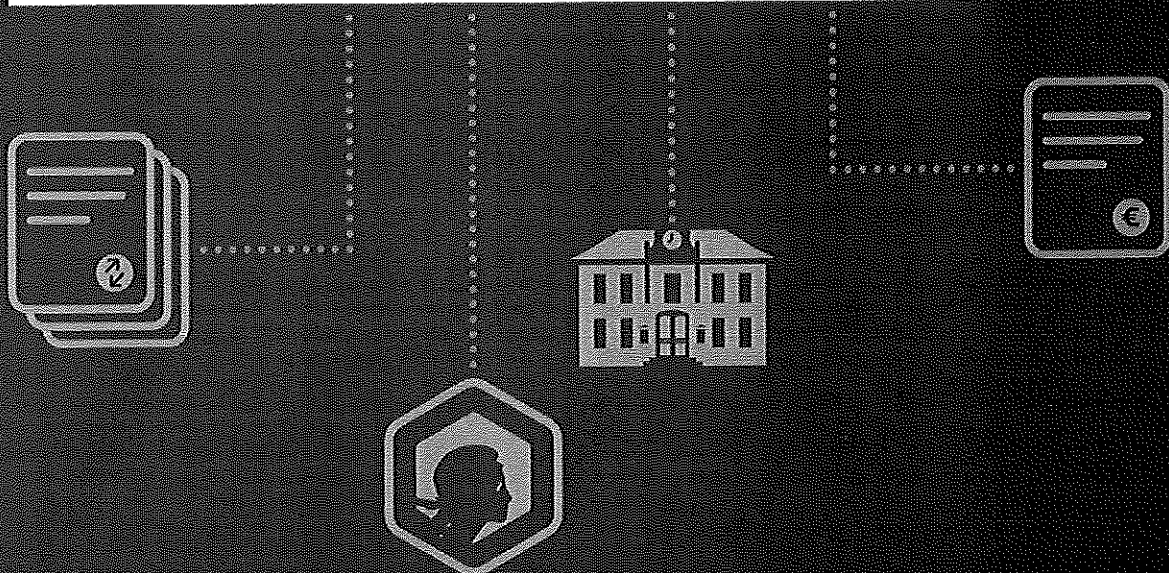


COMMENT

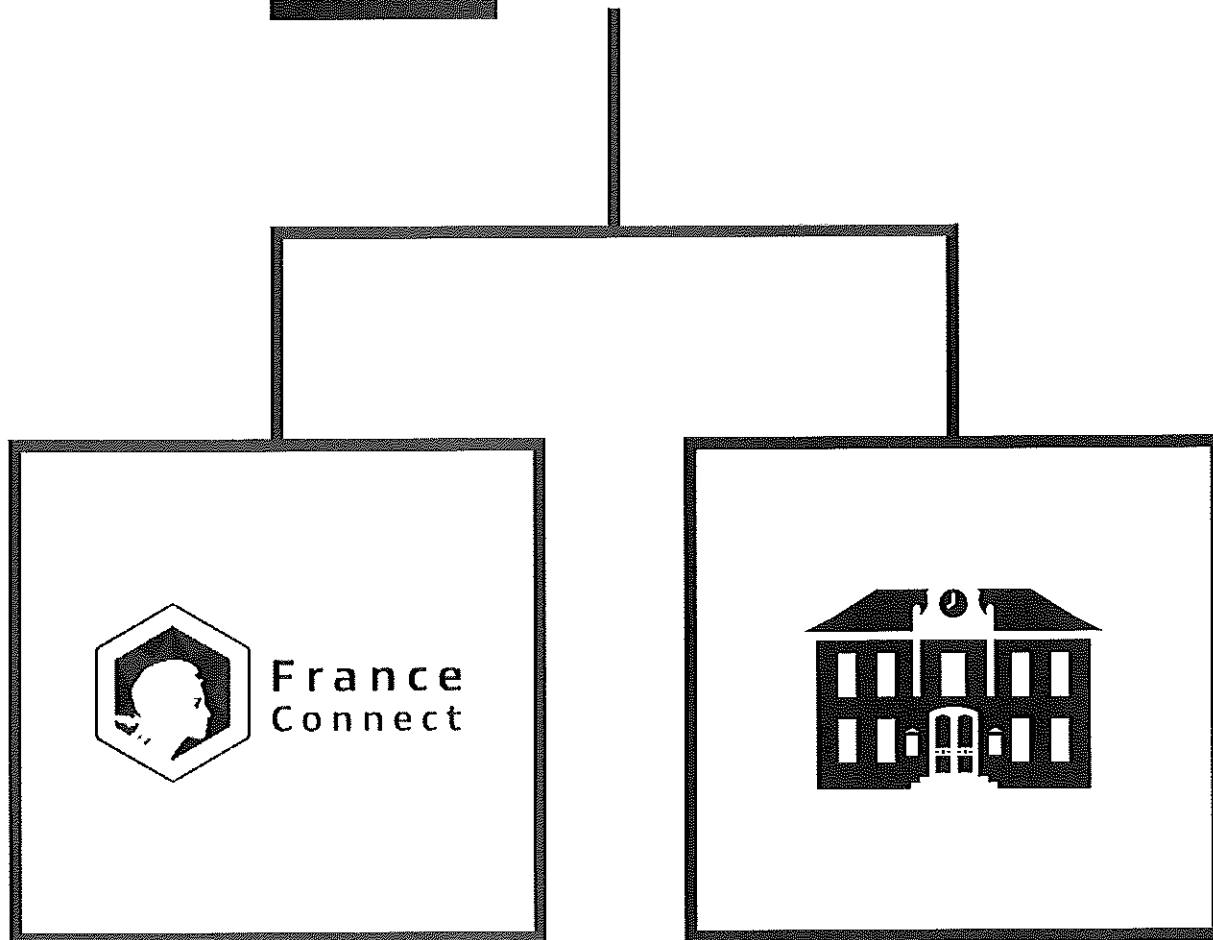
ACCÉDER

À SCOLARITÉ

SERVICES ?

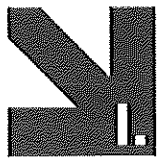


2 possibilités s'offrent à vous pour accéder à Scolarité services



**Se connecter avec
FranceConnect
(page 3)**

**Se connecter avec
le compte de l'Éducation nationale
(ATEN) fourni par
l'établissement scolaire
(page 7)**



Se connecter avec FranceConnect



Je me connecte avec mon compte ATEN

vous identifiez

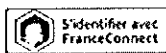
vous n'ot de passe

VALIDER

identifiant oublié ?

mot de passe oublié ?

Je me connecte avec FranceConnect



FranceConnect vous permet de vous connecter aux services publics en ligne, dont **Scolarité services**, en utilisant votre compte :

- [Impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) (déclaration d'impôts en ligne),
- [Ameli.fr](https://ameli.fr) (compte en ligne de la sécurité sociale)
- [Idn.laposte.fr](https://idn.laposte.fr) (identité numérique).

Le + pour votre demande de bourse de collège : vos informations fiscales transmises au collège sont plus précises. Aucun document complémentaire n'est donc à fournir !

Pour ce faire, vous devez posséder un compte en ligne sur l'un des trois sites mentionnés ci-dessus.



CONSEILS :



Si vous faites votre déclaration de revenus en ligne, choisissez [Impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) :
utilisez votre numéro fiscal
et le mot de passe lié à ce compte.



Si vous avez un compte en ligne pour votre sécurité sociale, choisissez ameli.fr :
utilisez votre numéro de sécurité sociale
et le mot de passe lié à ce compte.



Si vous avez une identité numérique LaPoste, choisissez [Idn.laposte.fr](https://idn.laposte.fr) :
utilisez votre adresse de messagerie LaPoste
et le mot de passe lié à ce compte.

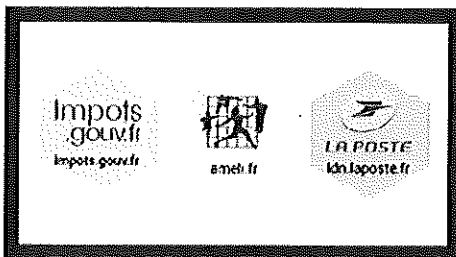
L'établissement scolaire vous a envoyé un courrier sur lequel figure l'adresse internet pour accéder à Scolarité services. Elle commence par : https://teleservices.ac-*****

1



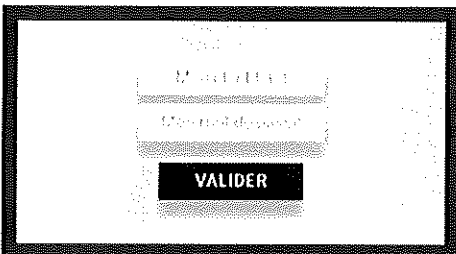
Cliquez sur le bouton **FranceConnect**

2



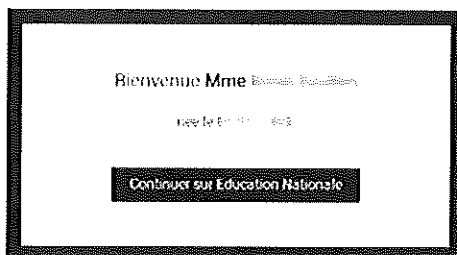
Sélectionnez un compte existant au choix pour vous identifier

3



Saisissez vos identifiant et mot de passe du compte choisi et validez

4



Cliquez sur le bouton qui vous permet d'accéder aux services de l'Éducation nationale

Lors de la première connexion

Pour cette première connexion aux services de l'Éducation nationale via FranceConnect, vous devez rapprocher votre identité de celle de vos enfants en utilisant votre compte Éducation nationale fourni par l'établissement scolaire.

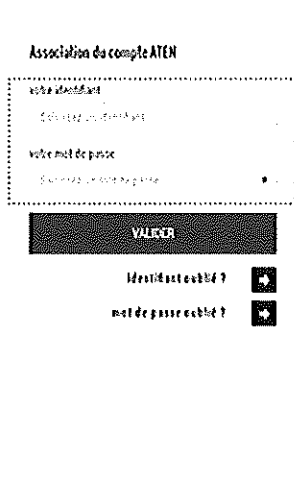
Situation 1 Vous utilisez votre compte Éducation nationale (ATEN) pour la première fois

SCOLARITÉ SERVICES

Bienvenue

Pour votre première connexion avec FranceConnect, veuillez saisir les identifiant et mot de passe de votre compte Éducation nationale (ATEN).

Aide pour la première connexion des parents

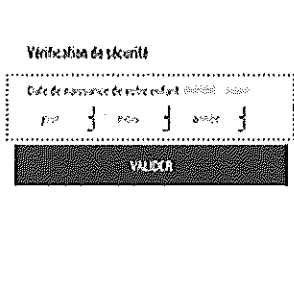


Saisissez votre identifiant et votre mot de passe provisoire indiqués sur le document transmis par le collège.

SCOLARITÉ SERVICES

Pour finaliser votre première connexion avec FranceConnect, veuillez saisir la date de naissance de votre enfant.

Aide pour la première connexion des parents



Indiquez ensuite la date de naissance de votre enfant.

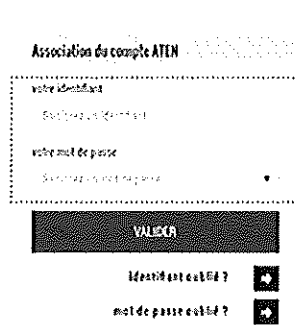
Situation 2 Vous avez déjà utilisé votre compte Éducation nationale (ATEN)

SCOLARITÉ SERVICES

Bienvenue

Pour votre première connexion avec FranceConnect, veuillez saisir les identifiant et mot de passe de votre compte Éducation nationale (ATEN).

[Aide pour la première connexion des parents](#)



Association du compte ATEN

vos identifiants

Entrez votre identifiant

vos mot de passe

Entrez votre mot de passe

VALIDER

Identifiant oublié ?

Mot de passe oublié ?

Saisissez votre identifiant et votre mot de passe choisi lors de la première connexion.



Se connecter avec le compte de l'Éducation Nationale (ATEN)

Vous avez aussi la possibilité de vous connecter avec votre compte Éducation nationale.


Le collège vous a transmis les Informations nécessaires à votre connexion (adresse de connexion, identifiant et mot de passe) par courrier ou voie électronique.

L'adresse internet pour accéder à Scolarité services est **Indiquée sur votre courrier ou dans votre mail**. Elle commence par : **https://teleservices.ac-*******

Exemple de document transmis par l'établissement scolaire.

Pour y accéder, allez à l'adresse suivante :

https://teleservices.ac-*****



Identifiez-vous avec le compte « Education nationale » qui vous a été attribué :

Identifiant : **julio.vet**

Mot de passe (provisoire) : **DCBRJDXU**

A

B



Vous vous connectez pour la première fois



IDENTIFICATION

Pour votre première connexion, vous allez avoir besoin du **document fourni par courrier ou voie électronique par le collège de votre enfant**, sur lequel sont indiquées les informations nécessaires à la connexion.

Si vous n'avez pas reçu ce document, faites-en la demande auprès de l'établissement scolaire.

SCOLARITÉ SERVICES

Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale

Je me connecte avec mon compte ATEN

vous identifiant

vous mot de passe

VALIDER

Renseignez l'identifiant et le mot de passe provisoire indiqués sur le document fourni par le collège.



CRÉATION D'UN NOUVEAU MOT DE PASSE

PREMIERE CONNEXION

Première connexion

Vos Informations

vos identifiant

.....

nouveau mot de passe*

.....

(8 caractères minimum, 11 caractères maximum, chiffres et lettres (obligatoires))

confirmation du mot de passe*

.....

vos adresse mail* (vous devez indiquer une adresse mail existante**)

.....

confirmation de votre adresse mail*

.....

*Champ obligatoire

** Cette adresse de messagerie est indispensable. Avec ce formulaire validé, vous recevrez un e-mail contenant un lien sur lequel vous devez absolument "cliquer", afin de pouvoir accéder à vos services en ligne. Cette opération n'est à faire qu'une seule fois.

Par la suite, cette adresse pourra également être utilisée pour :

- vous communiquer des informations importantes concernant vos services
- récupérer en cas d'oubli, votre identifiant ou votre mot de passe

ANNULER

VALIDER

Votre enfant :
 date de naissance*
 25 / 04 / 2002

Indiquez la date de naissance de votre enfant.

Créez un nouveau mot de passe.

Confirmez-le.

Conseil : notez-le, vous en aurez besoin lors de vos prochaines connexions.

Entrez votre adresse de messagerie électronique*

Confirmez-la.

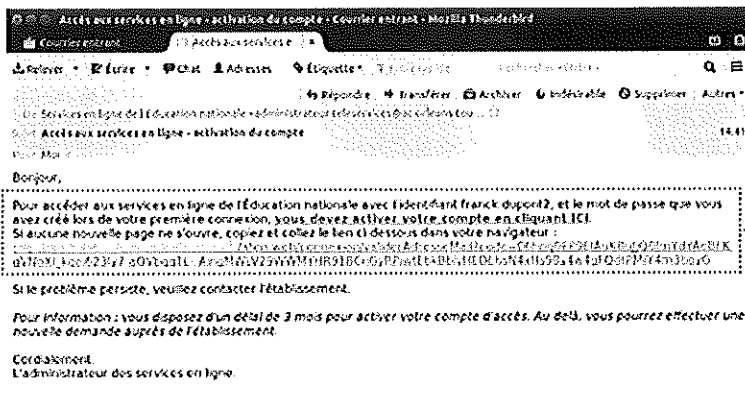
*Si vous ne possédez pas d'adresse de messagerie électronique, vous pouvez en créer une auprès de votre fournisseur d'accès à internet (Bouygues, Orange, Free, etc.) ou sur des sites comme gmail.com ou laposte.net



VALIDATION DE VOTRE COMPTE

Pour compléter votre inscription, vous devez maintenant consulter votre messagerie.

Un courrier électronique vous a été envoyé par les services de l'Éducation nationale.



Cliquez sur le lien contenu dans le message pour activer votre compte.

Si le lien ne peut pas être cliqué, recopiez-le dans votre navigateur (exemple: Chrome, Firefox, Internet Explorer...)



SI VOUS N'AVEZ REÇU AUCUN MESSAGE



Vérifiez dans le dossier « Courrier Indésirable » ou « Spams » de votre messagerie.



Confirmation de votre adresse mail

Votre compte a été validé. Vous pouvez maintenant accéder à vos services en ligne

ACCÉDER AUX SERVICES

Vous êtes maintenant Inscrit sur Scolarité services.

Pour accéder aux services, cliquez sur le bouton correspondant.

Remarque

Notez l'identifiant qui vous a été transmis et le mot de passe que vous avez créé. Ils vous seront demandés à chaque connexion.



Vous vous êtes déjà connecté

Je me connecte avec mon compte ATEN

vous identifiant

Saisissez un identifiant

vous mot de passe

Saisissez un mot de passe

VALIDER

Identifiant oublié ?



mot de passe oublié ?



À chaque nouvelle connexion avec votre compte Éducation nationale (ATEN) :



Indiquez votre **Identifiant** et le **mot de passe** créé lors de votre première connexion.



Si vous avez oublié votre **Identifiant**, cliquez sur « **Identifiant oublié** ».

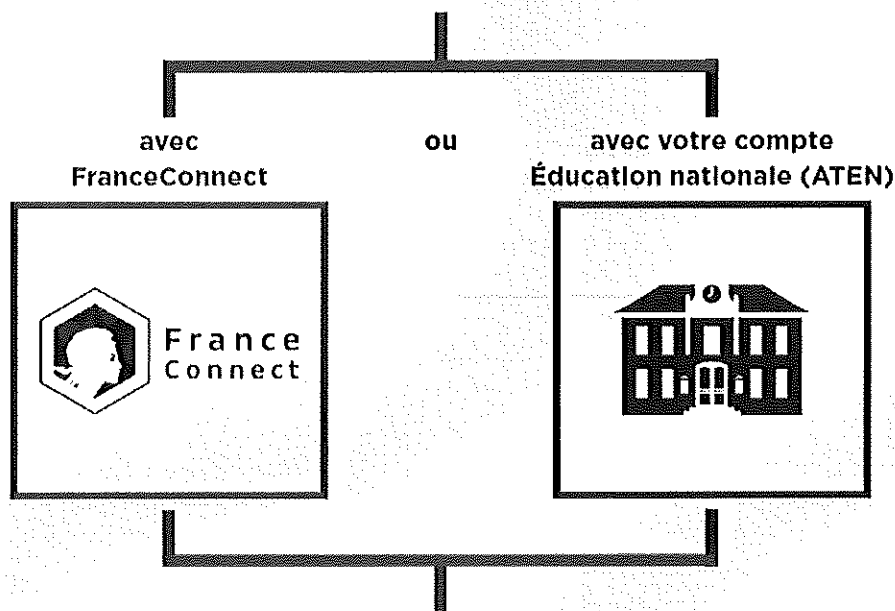
Un message vous sera envoyé sur votre adresse de messagerie électronique.



Si vous avez oublié votre **mot de passe**, cliquez sur « **mot de passe oublié** ».

Un message vous sera envoyé sur votre adresse de messagerie électronique.

Quel que soit votre mode de connexion,



vous accédez à l'ensemble des services en ligne mis à votre disposition par l'établissement scolaire et notamment au portail **Scolarité services**.